

Mairie de La Garde ARRONDISSEMENT de Toulon

Du vingt quatre octobre an mil huit cent quarante-sept, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Jean heury, Languiot
 né à La Garde le vingt deux octobre courant à deux heures du soir fils de Jean heury, Languiot
 profession de cultivateur âgé de quatre ans, domicilié à La Garde et de Thérèse marie, Esparracq
 profession de domestique âgée de quatre ans, domiciliée à La Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par Jean heury, Languiot, père de l'enfant âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde,

Premier témoin, Jean, Esparracq, âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde,

Second témoin, Pierre antoine, Mader, âgé de quatre ans, profession de domestique domicilié à La Garde,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph thomé, Brun, maire de la commune de La Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a été en blanc, comme suit,

je ne signerai
 Mader Jh Brun

Mairie de La Garde ARRONDISSEMENT de Toulon

Du vingt quatre octobre an mil huit cent quarante-sept, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Joseph Germain, Boudoir
 né à La Garde le jour d'hier à dix heures du soir fils de Jean Baptiste, Boudoir
 profession de cultivateur âgé de quatre ans, domicilié à La Garde et de Louise, Veronique, Olivier
 profession de domestique âgée de quatre ans, domiciliée à La Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par Jean Baptiste, Boudoir, père de l'enfant âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde,

Premier témoin, Jean, Germain, Riboly, âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde,

Second témoin, Louis, Simon, Welterheim, âgé de quatre ans, profession de domestique domicilié à La Garde,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph thomé, Brun, maire de la commune de La Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a été en blanc, comme suit,

Riboly Welterheim Jh Brun

Mairie de La Garde ARRONDISSEMENT de Toulon

Du vingt cinq octobre an mil huit cent quarante-sept, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Joseph, Esparracq
 né à La Garde le jour d'hier à trois heures du matin fils de Louis, Esparracq
 profession de cultivateur âgé de quatre ans, domicilié à La Garde et de marianne, Cardieu, saur
 profession de domestique âgée de quatre ans, domiciliée à La Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par Louis, Esparracq, père de l'enfant âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde, séparément de saur,

Premier témoin, Pierre, Girardin, âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde,

Second témoin, Joseph, Guierard, âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph thomé, Brun, maire de la commune de La Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a été en blanc, comme suit,

Guierard Jh Brun

Mairie de La Garde ARRONDISSEMENT de Toulon

Du vingt cinq octobre an mil huit cent quarante-sept, à quatre heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Louis, antoinette, Cardieu
 née à La Garde le jour d'hier à dix heures du soir fille de Baptiste honore, Cardieu
 profession de cultivateur âgé de quatre ans, domicilié à La Garde et de marie, antoinette, Blanc
 profession de domestique âgée de quatre ans, domiciliée à La Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par Baptiste honore, Cardieu, père de l'enfant âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde, séparément de saur,

Premier témoin, Louis, Cardieu, âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde,

Second témoin, Louis, Germain, âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph thomé, Brun, maire de la commune de La Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a été en blanc, comme suit,

Cardieu Germain Jh Brun